

Au service des éleveurs Holstein

RÉSOLUTION NO 16 — DISPONIBILITÉ DES ANTIBIOTIQUES

Présentée par les Clubs Holstein Bas-Saint-Laurent et Saint-Hyacinthe

- Considérant que depuis le 25 février 2019, une nouvelle réglementation limite l'utilisation à titre curatif des antibiotiques de classe 1;
- Considérant que le problème d'approvisionnement des antibiotiques demeure présent et que certains autres médicaments efficaces ne seront plus disponibles prochainement;
- Considérant que les producteurs ont le bien-être de leur troupeau à cœur;
- Considérant qu'un manque de soins adéquats lors d'une maladie peut entraîner des retards de croissance, diminuer la production en quantité et en qualité et ainsi, provoquer la réforme hâtive de certains animaux et affecter la rentabilité financière de l'entreprise;
- Considérant que les attentes sociétales et les normes de bien-être animal dans le programme
 Pro-Action sont de plus en plus sévères et qu'un animal non traité souffre inutilement;
- Considérant que de bonnes pratiques contribuent à prévenir les maladies, mais que les antibiotiques sont parfois nécessaires pour traiter ou éviter les infections bactériennes;
- Considérant que le bien-être animal, c'est aussi de permettre aux animaux de retrouver la santé.

Il est proposé par Julie Gagnon et secondé par Yannick Lapointe de recommander à Holstein Québec de faire les démarches auprès de toutes instances pertinentes afin que le dossier de l'approvisionnement des antibiotiques offerts et permis dans l'élevage bovin avance et qu'il soit prioritaire.

Suivis:

Février 2022 : Acceptée à l'AGA de Holstein Québec.

Avril 2022 : Acceptée à l'AGA de Holstein Canada.

Mai 2022 : Une lettre a été envoyée à l'OMVQ pour relancer le dossier.

Octobre 2022 : Lettres à l'OMVQ, l'AMVPQ, MAPAQ, UPA, PLQ, PLC, Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Octobre 2022 : Holstein Canada : En raison de deux années de pandémie, les antibiotiques ont été réorientés vers l'usage humain, la chaîne d'approvisionnement reviendra à la normale d'ici la fin 2023.

Novembre 2022 : Patricia a eu une discussion avec Dre Danielle Beaulieu de l'OMVQ. Notre lettre a été discutée lors de leur comité stratégique et ils sont très sensibles à la situation et veulent aider dans la mesure du possible. Très belle échange et ils veulent collaborer avec nous dans ce dossier.